

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2011

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Produits	
Annexe A - Amortissement	
Annexe A - Virements interfonds	

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS SAINT-LAURENT

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DU BAS SAINT-LAURENT, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et des actifs nets.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DU BAS SAINT-LAURENT au 31 mars 2011, ainsi que des résultats des ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



BLOUIN & ASSOCIÉ
COMPTABLES AGRÉÉS INC.



PIERRE BLOUIN, COMPTABLE AGRÉÉ AUDITEUR

Rimouski, le 20 mai 2011

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
RÉSULTATS**

Exercice terminé le 31 mars 2011

	2011		2010	
	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immo- bilisations	TOTAL	TOTAL
PRODUITS (Annexe A)	<u>763 376</u> \$	<u>-</u> \$	<u>763 376</u> \$	<u>687 045</u> \$
CHARGES				
Salaires	577 856	-	577 856	568 241
Avantages sociaux	93 761	-	93 761	96 006
Amortissement (Annexe A)	-	5 064	5 064	5 477
Associations et cotisations	200	-	200	148
Assurances	3 966	-	3 966	4 279
Bureau et fournitures informatiques	14 507	-	14 507	11 446
Documentation et abonnement	637	-	637	1 847
Entretien et réparations	43	-	43	1 266
Formation	6 992	-	6 992	3 381
Frais d'activités	7 307	-	7 307	-
Frais de déplacements	24 178	-	24 178	31 261
Frais de représentation	462	-	462	392
Frais du conseil d'administration	1 621	-	1 621	2 073
Honoraires professionnels	6 090	-	6 090	5 043
Intérêts et frais bancaires	738	-	738	802
Loyer et frais afférents	20 327	-	20 327	19 893
Publicité et promotion	1 765	-	1 765	2 044
Taxes et permis	32	-	32	593
Télécommunications	<u>11 207</u>	<u>-</u>	<u>11 207</u>	<u>11 070</u>
	<u>771 689</u>	<u>5 064</u>	<u>776 753</u>	<u>765 262</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u>(8 313)</u> \$	<u>(5 064)</u> \$	<u>(13 377)</u> \$	<u>(78 217)</u> \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
Exercice terminé le 31 mars 2011**

	2011			2010
	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immo- bilisations	TOTAL	TOTAL
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	71 638 \$	23 575 \$	95 213 \$	173 430 \$
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(8 313)	(5 064)	(13 377)	(78 217)
VIREMENTS INTERFONDS (Annexe A)	(3 486)	3 486	-	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>59 839 \$</u>	<u>21 997 \$</u>	<u>81 836 \$</u>	<u>95 213 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
BILAN
31 mars 2011**

	2011		2010	
	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immo- bilisations	TOTAL	TOTAL
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	155 297 \$	-	155 297 \$	181 211 \$
Débiteurs (note 3)	<u>5 930</u>	<u>-</u>	<u>5 930</u>	<u>5 229</u>
	161 227	-	161 227	186 440
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)				
	<u>-</u>	<u>21 997</u>	<u>21 997</u>	<u>23 575</u>
	<u>161 227 \$</u>	<u>21 997 \$</u>	<u>183 224 \$</u>	<u>210 015 \$</u>
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs (note 6)	98 237 \$	-	98 237 \$	114 802 \$
Apports reportés	<u>3 151</u>	<u>-</u>	<u>3 151</u>	<u>-</u>
	<u>101 388</u>	<u>-</u>	<u>101 388</u>	<u>114 802</u>
ACTIFS NETS				
Investis en immobilisations	-	21 997	21 997	23 575
Non affectés	<u>59 839</u>	<u>-</u>	<u>59 839</u>	<u>71 638</u>
	<u>59 839</u>	<u>21 997</u>	<u>81 836</u>	<u>95 213</u>
	<u>161 227 \$</u>	<u>21 997 \$</u>	<u>183 224 \$</u>	<u>210 015 \$</u>

ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 8)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administratrice

_____, administratrice

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
FLUX DE TRÉSORERIE
Exercice terminé le 31 mars 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (note 7)		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(13 377)\$	(78 217)\$
Ajustement pour:		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>5 064</u>	<u>5 477</u>
	(<u>8 313</u>)	(<u>72 740</u>)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	(701)	2 476
Frais payés d'avance	-	1 882
Créditeurs	(16 565)	13 767
Apports reportés	<u>3 151</u>	<u>-</u>
	(<u>14 115</u>)	<u>18 125</u>
	(<u>22 428</u>)	(<u>54 615</u>)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(<u>3 486</u>)	(<u>3 336</u>)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	<u>-</u>	<u>-</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(25 914)	(57 951)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>181 211</u>	<u>239 162</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>155 297</u> \$	<u>181 211</u> \$
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE: Encaisse	<u>155 297</u> \$	<u>181 211</u> \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2011**

1- STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'objectif de l'organisme est d'assurer le fonctionnement d'un service d'aide aux victimes et témoins d'actes criminels. L'excédent des produits par rapport aux charges n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont comptabilisés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif au taux de 20%.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges présentés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

Instruments financiers

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs est équivalente à la valeur comptable étant donné leur échéance.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2011**

3- DÉBITEURS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Taxes sur les produits et les services	<u>5 930 \$</u>	<u>5 229 \$</u>

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Équipement informatique et de bureau	<u>78 569 \$</u>	<u>56 572 \$</u>	<u>21 997 \$</u>
			<u>23 575 \$</u>

5- EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit au montant autorisé de 20 000\$, au taux de 7,5%, et n'était pas utilisée au 31 mars 2011. La convention est renégociable annuellement.

6- CRÉDITEURS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Fournisseurs et frais courus	3 439 \$	2 247 \$
Salaires et retenues à la source	<u>94 798</u>	<u>112 555</u>
	<u>98 237 \$</u>	<u>114 802 \$</u>

7- FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts se détaillent comme suit:

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Intérêts versés	<u>739 \$</u>	<u>802 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2011**

8- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme est locataire d'un local en vertu d'un bail venant à échéance le 30 novembre 2013. Les loyers minimaux futurs totalisent 51 924\$ excluant le partage des frais communs et des clauses escalatoires et comprennent les versements suivants pour les quatre prochains exercices: 2012, 19 092\$; 2013, 19 568\$ et 2014, 13 264\$.

9- INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

L'organisme gère une subvention, des contributions pénales et des dons pour lesquels il existe des conditions à respecter pour utiliser ces ressources financières. L'organisme d'aide s'est conformée aux exigences de ces apports affectés.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
PRODUITS		
Subvention - Ministère de la Justice	691 930 \$	636 730 \$
Contributions pénales et amendes	49 458	43 586
Dons	12 804	6 177
Cotisations des membres	-	34
Activités régionales	1 849	-
Conférence 20 ième anniversaire	2 200	-
Remboursement de frais de formation	3 815	-
Divers	<u>1 320</u>	<u>518</u>
	<u>763 376 \$</u>	<u>687 045 \$</u>
 AMORTISSEMENT		
Équipement informatique et de bureau	<u>5 064 \$</u>	<u>5 477 \$</u>
 VIREMENTS INTERFONDS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>3 486 \$</u>	<u>3 336 \$</u>